L'APPOUZETTE

BULLETIN MUNICIPAL DE TRÉMEUR N°53
JUILLET 2021









LE MOT DU MAIRE

Le soleil a pris son temps pour saluer l'arrivée de l'été mais il est enfin présent. Certes, pour respecter les consignes de prudence encore en vigueur, nous ne pourrons pas le fêter à travers les traditionnelles manifestations comme la kermesse de l'école, la fête des voisins ou les animations proposées par les associations mais, petit à petit, les travaux reprennent et la vie sociale renaît.

Un été sous le signe des travaux

Plusieurs pages de cette édition de juillet sont consacrées à la description des travaux qui vont être entrepris au cours de l'été. En effet, nous allons profiter des vacances scolaires pour, d'une part, aménager et sécuriser la rue des écoliers, remplacer la chaudière de l'école qui est en fin de vie et, d'autre part, démarrer la rénovation du bâtiment central de l'école pour l'aménager et l'adapter aux effectifs et aux attentes pédagogiques formulées par les enseignants.

En septembre prochain, suite aux conclusions des experts missionnés pour évaluer sa solidité, il a été décidé de démolir ce qui reste de notre commerce. C'est une rupture historique et patrimoniale puisque c'était une des pièces maîtresses de l'identité du bourg. Malheureusement, la structure est dans l'incapacité d'être restaurée. Il faudra donc rebâtir un nouveau bâtiment répondant aux normes de sécurité pour accueillir du public.

Dans l'édition d'avril, j'avais évoqué l'état de la VC1 qui relie la zone des Dineux au Pont Besnard. Cette route est très abîmée et dangereuse. Les camions de l'entreprise Lessard l'utilisent quotidiennement et sa structure ne peut supporter de tels tonnages. Depuis juin 2015, des négociations sont en cours. Nous venons de recevoir, le 18 juin, une proposition chiffrée des services du département que nous allons étudier. Manifestement, il faudra encore du temps avant de trouver un compromis. Nous envisageons donc dans un premier temps, pour des raisons de sécurité, d'en limiter l'usage aux véhicules de moins de 12 tonnes, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. Plusieurs réunions seront sans doute nécessaires.

Certains travaux sont aussi assurés par des bénévoles. Comme chaque année, à l'initiative de Bruno, de Chantal et de Thérèse, une douzaine d'habitants accompagnés par Christophe, notre nouvel agent municipal, ont passé la journée du lundi 21 juin à nettoyer les espaces communaux. Equipés de débroussailleuses, de tronçonneuses et de beaucoup de bonne volonté ils ont redonné vie aux sentiers de randonnée et aux « boucles de la rosette ». Merci à chacun d'eux. Les marcheurs et joggeurs vont pouvoir s'en donner à cœur joie.

ET DES RÉJOUISSANCES

Fin juin, les mesures anti-Covid ont été allégées. La vie sociale et culturelle peut donc redémarrer. Je souhaite souligner l'initiative des membres de la commission communication qui ont inscrit Trémeur dans le programme des festivités organisées dans le cadre des ballades estivales parrainées par LTM. Rendez-vous est pris pour le 09 juillet sur la place de l'église.

Au nom des élus, j'adresse toutes mes félicitations à ceux qui ont réussi leurs examens. L'insertion professionnelle ou la poursuite d'études est un choix déterminant pour l'avenir. Même si « Parcours Sup » reste l'outil officiel pour l'inscription en formation supérieure, d'autres possibilités comme les contrats en alternance permettent à la fois d'obtenir des diplômes et d'acquérir une expérience professionnelle. Certes, ce sont des formations exigeantes et encadrées par un contrat de travail mais l'expérience acquise est très valorisante sur le marché du travail.

Les élus se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été, ensoleillé si possible.

> Pour le Conseil Municipal, Le Maire Francis DAULT

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

■ Vote des taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition de 2020 pour l'année 2021, sachant que les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

■ Budgets Primitifs de 2021 Budget Général – Lotissement Puits Gaulois – Commerce Multiservices

Le Conseil Municipal approuve les budgets résumés comme suit :







DÉPENSES			
011 – Charges à caractère général	209 200.00		
012 – Charges de personnel	281 000.00		
014 – Atténuation de produits	1 000.00		
65 – Autres charges de gestion courante	52 160.00		
66 – Charges financières	6 700.00		
022 – Dépenses imprévues	10 401.00		
Total opérations réelles	560 461.00		
042 – Opérations d'ordre	39 099.00		
023 – Virement à la section investissement	283 346.00		
Total prélèvements au profit de l'investissement	322 445.00		
TOTAL DÉPENSES	882 906.00		
RECETTES			
70 – Produits des services	41 200.00		
73 – Impôts et taxes	388 867.00		
74 – Dotations, Subventions	117 813.00		
75 – Autres produits de gestion	11 000.00		
013 – Produits de gestion courante	20 000.00		
76 – Produits financiers	1.94		
76 – Produits financiers Total recettes de l'année	1.94 578 881.94		

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	332 418.00	1 232 419.00
001 – Excédent d'investissement 2020 reporté		487 161.12
021 - Virement de la section d'investissement		283 346.00
10222 - FCTVA		32 000.00
10226 – Taxe d'aménagement		2 082.00
1348 – Allocation compensatrice Voirie (LTM)		27 965.00
1641 – Capital des emprunts	46 970.00	
168758 – Rbst prêts voirie ex CCPD 2017 à 2020	4 100.00	
165 – Cautions appartements école (remboursement)	800.00	
165 – Cautions appartements école (encaissement)		799.88
2041582 – Effacement Réseaux et Eclairage Public	28 421.00	
27638 – Provision pour remboursement EPF	30 000.00	
28 - Amortissements		39 099.00
PROGRAMMES	1 110 801.00	348 639.00
26 – Église (vitraux)	20 000.00	8 549.00
28 –Voirie (routes-chemins-lotissements)	100 000.00	
29 - Aménagement Bourg (fin travaux 1 ^{ère} tranche + rue des écoliers)	517 962.00	276 052.00
31 – Équipement École (équipement + travaux bâtiment central/accès PMR et chaufferie)	213 000.00	66 000.00
32 – Équipement Mairie (matériel bureau/bureautique/droits logiciels)	10 900.00	
35 – Salle des Fêtes (travaux bâtiment + équipement)	95 390.00	37 638.00
36 – Illuminations de Noël	6 000.00	
47 – Local Technique (désherbeuse thermique/matériel et équipement)	36 549.00	
64 – Terrain de foot (éclairage terrain) - sous réserve de subventions	98 000.00	26 400.00
	47 000.00	
66 – Acquisitions foncières (maisons + terrains constructibles)		
69 – Sentiers randonnée (aménagement et balisage)	3 000.00	
	3 000.00 9 000.00	

BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

INVESTISSEMENT				
Dépenses		Recettes		
2313 – Tvx commerce + forge + Honoraires	247 991.00	001 – Excédent 2020 reporté 1327 – Fonds européens 1322 – Contrat partenariat Région, 1321 – Réserve Parlementaire	42 991.03 50 000.00 150 000.00 4 999.97	
TOTAL	247 991.00	TOTAL	247 991.00	
FONCTIONNEMENT				
Dépenses		Recettes		
002 – Déficit 2020 reporté 60612 – Énergie – Électricité 615228 – Entretien bâtiments 637 – Impôts 616 – Assurance Mobilier 6588 – Trop perçu TVA 022 – Dépenses imprévues	1 610.69 1 000.00 2 798.00 1 000.00 290.00 1.31 1 700.00 8 400.00	7474 – Verst budget principal 752 – Location fond commerce 7788 – Rbst assurance loyers	3 600.00 2 400.00 2 400.00	

BUDGET LOTISSEMENT PUITS GAULOIS

	INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes		
002 : 3555 :	128 872.44 (Déficit 2020) <u>147 173.44 (</u> variation de stocks) 276 045.88	1641 : 137 173.44 (Emprunt) 3555: <u>138 872.44</u> (variation de stocks) 276 045.88		
FONCTIONNEMENT				
	Dépenses	Recettes		
605 : 71355 :	43 300.00 (Travaux) <u>138 872.44</u> (Stock initial) 182 173.44	7015 : 35 000.00 <i>71355</i> : <u>147 173.44 (variation de stocks)</u> 196 302.00		

- en caractères gras : opérations réelles de l'année
- <u>en italique</u> : opérations d'ordre.

Adhésion à un groupement de commandes d'achat d'énergies et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents

Le Conseil approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies ;

Une convention à durée permanente sera signée avec le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22), coordonnateur du groupement. Le SDE sera chargé de la passation des marchés d'achat d'énergies.

Devis du SDE pour la rénovation des commandes et le remplacement de 4 foyers pollution lumineuse au lotissement du Chêne Coché

Le SDE a procédé à une étude de la rénovation des commandes A-C-G-B et au remplacement de 4 foyers pollution lumineuse au lotissement du Chêne Coché pour un montant estimatif de 7 387.20 € TTC (frais ingénierie 8 % compris), qui se décompose comme suit :

- Commandes A-C-G-B rue des Fontaines rue de la Rouelle - le Menu-Bois et rue de la Rosette : 3 200 € HT - Coût commune : 2 496 €
- Pollution lumineuse lotissement du Chêne Coché
 4 foyers datant de 1993 à remplacer : 2 500 € HT
 - Coût commune: 1 950 €

Le Conseil Municipal approuve ce projet.

Approbation de la demande de subvention État - DSIL (Plan de Relance 2021)

Rénovation énergétique des classes et du bâtiment central de l'école

Une pré-étude intégrant un état des lieux et un diagnostic des 4 classes et du bâtiment central de l'école a été conduite par le CAUE en 2020. Le 8 février dernier, M. Baptiste PACQUETEAU de l'ALEC (agence locale énergie/climat) est venu présenter au conseil municipal son analyse sur l'opportunité d'installer une chaufferie à granulés bois à l'école.

Le remplacement de la chaudière fuel actuelle par une chaudière granulés implique la construction d'un bâtiment chaufferie et silo de stockage des copeaux bois.

Afin de parfaire la rénovation énergétique des classes et du bâtiment central de l'école, d'autres travaux sont également prévus : abaissement et isolation des plafonds, changement des cloisons intérieures, isolation des murs et du sous-sol, remplacement des menuiseries extérieures côté nord du bâtiment central, mise aux normes électricité, ...

Les services de l'État nous ont informés, en début d'année, de la possibilité d'obtenir des aides au titre de la DSIL Relance 2021 - Rénovation énergétique des bâtiments publics.

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Le Conseil approuve le plan de financement et l'échéancier prévisionnel des travaux

Échéancier prévisionnel des travaux :

Début des travaux : Juillet 2021 Fin des travaux : Avril 2022

Proposition de vente de terrain à bâtir par les consorts MALLET (rue des Cerisiers)

Le Conseil décide d'acquérir les parcelles cadastrées ZO 96 pour 4 524 m² et ZO 224 pour 2 360 m², soit 6 884 m² au total, situées sur la rue des Cerisiers et appartenant à Guy et Jocelyne MALLET. Ces parcelles sont classées en zone 1AUb au PLU.

Le prix de 4 € le m² va être proposé aux vendeurs.

RÉUNION CCAS DU 9 AVRIL 2021

Compte Administratif de 2020

Les résultats sont approuvés comme suit :

	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes		
6257 : 6451 : 6574 :	1 312.99 (Colis personnes âgées) 160.00 (Cotisations URSSAF) 105.60 (Banque Alimentaire) 1 578.59	002: 652.03 (Excédent 2019) 7474: 3 500.00		
	Excédent à reporter : 2 573.44			

■ Budget Primitif de 2021

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
6257 : 6451 : 6574 :	4 233.44 (Repas/Colis pers.âgées) 160.00 (Cotisations URSSAF) 180.00 (Banque Alimentaire) 4 573.44	002 : 2 573.44 (Excédent 2020) 7474 : 2 500.00 4 573.44	

<u>RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI</u> 2021

■ Acquisition désherbeuse thermique en mutualisation (5 communes)

Dans sa séance du 8 mars, le Conseil s'est engagé à rejoindre les communes de Rouillac, Lanrelas, Éréac et Sévignac pour un achat en mutualisation d'une désherbeuse OELIA HOUAT 500 HD/HP pour un montant total de 31 799.38 € HT, soit 38 159.26 € TTC. Cet achat comprend une remorque de transport.

L'achat sera effectué par la commune de LANRELAS, qui récupèrera la totalité du FCTVA et refacturera à chacune des autres communes sa quote-part, soit 6 359.88 € HT.

Il en sera de même pour les factures d'entretien ou de réparations à intervenir par la suite.

Le Conseil Municipal confirme sa décision prise le 8 mars dernier pour l'acquisition d'une désherbeuse thermique en mutualisation avec les communes de Rouillac, Lanrelas, Éréac et Sévignac et autorise le Maire à signer la convention à intervenir pour la mise en place de la mutualisation de ce matériel.

Adhésion au dispositif ICI (Inter Collectivités Info) proposé par le Département

Le Conseil décide d'adhérer au dispositif ICI (Inter Collectivités Info) proposé par le Département.

Description des finalités de l'espace :

- Mettre en commun les informations relatives aux aides et dispositifs des collectivités signataires et adhérentes au projet d'information mutualisée « Inter Collectivités Info » (ICI).
- Disposer d'un espace partagé pour mettre en commun une base de connaissance à disposition des agents chargés de l'accueil des usagers et éventuellement à d'autres utilisateurs en cas de besoin (techniciens d'astreinte, élus).

■ Vente à l'euro symbolique à la Société ITEK de la parcelle C 1290 (83 m²) pour rectification cadastrale

Pour une raison inconnue, la parcelle cadastrée C 1290, sise sur la ZA des Dineux et imbriquée dans les parcelles appartenant à la société ITEK, est restée propriété de la commune de TRÉMEUR.

Afin de régulariser cette situation, le Conseil décide de céder pour l'euro symbolique cette parcelle de 83 m² à la Société ITEK.

■ Programme de voirie rurale 2021-2023 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à Lamballe Terre & Mer

Lors de la création de Lamballe Terre & Mer (communauté d'agglomération) a été acté le principe d'assister les communes, qui le souhaitent, pour la gestion de leurs programmes de voirie rurale. Ces programmes concernent les voiries revêtues faisant partie du domaine public communal, et situées hors agglomération.

Les travaux consistent, sur un linéaire défini par chaque commune, à procéder à la mise en œuvre d'un revêtement bitumineux ou d'un enduit superficiel, ainsi que les travaux connexes suivants :

- Curage de fossés,
- Dérasements d'accotements,
- Reprise busage en entrée de champs,
- Mise à niveau des accotements,
- Mise à niveau des ouvrages,
- Purges avant revêtements,
- Réfection signalisation horizontale.

Il est proposé de confier à Lamballe Terre & Mer la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux. Ainsi, Lamballe Terre & Mer aurait en charge les missions suivantes :

- Estimation des travaux,
- Etablissement du cahier des charges de consultation des entreprises de travaux,
- Préparation, passation et notification du marché de travaux,
- Suivi des travaux,
- Gestion administrative et financière des travaux,
- * Assistance à la réception des travaux et pendant l'année de parfait achèvement.

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage serait spécifiquement établie entre Lamballe Terre & Mer et les 19 communes pour leurs programmes correspondants à la période 2021-2023. Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil approuve le principe de la délégation de la maîtrise d'ouvrage à Lamballe Terre & Mer pour la gestion du programme de voirie rurale sur la période 2021-2023 de la commune et autorise le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage afférente.

■ Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Lamballe Terre & Mer : désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'évaluer les transferts de ressources (fiscalité) et de compétences entre l'EPCI et les communes. Son travail contribue à assurer la neutralité financière des compétences transférées en apportant information et transparence aux travaux d'évaluation conduits sous son égide. Ses conclusions font l'objet d'un rapport qui sert de support à l'assemblée communautaire pour fixer les attributions de compensation.

Le conseil désigne les conseillers suivants pour représenter la commune au sein de la CLECT de Lamballe Terre et Mer :

Représentant titulaire : Francis DAULTReprésentant suppléant : Fanny ÉON

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

■ Transfert de la compétence « Elaboration du PLUi » à Lamballe Terre & Mer

En séance du 10 septembre 2018, le conseil municipal avait validé le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale » à compter du 1^{er} janvier 2019 ainsi qu'une charte de gouvernance.

En raison d'une minorité de blocage, la procédure n'avait pu aboutir.

Le Conseil accepte le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale » à Lamballe Terre & Mer, à compter du 1^{er} juillet 2021.

■ Demande de subvention à la Région pour le Trem'Neizh Café

Le Conseil décide de renouveler la demande de subvention d'un montant de 150 000 € auprès de la Région pour les travaux du Trem'Neizh Café et du logement.

■ Appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la rue des Écoliers

Stéphane PERRAULT, adjoint, présente à l'assemblée le résultat de l'appel d'offres qui a été lancé auprès de 8 entreprises pour les travaux d'aménagement de la rue des Écoliers.

Seules 4 réponses, correspondant aux critères de la consultation, ont été analysées par la commission d'appel d'offres.

Une note/100 a été attribuée à chaque entreprise (60 points sur la valeur technique et 40 points sur le prix) :

Entre- prise	CAMARD	EUROVIA	EIFFAGE	SPTP
Prix de base	60 677.00	47 089.35	58 707.50	45 259.50
Option 1	720.00	5 550.00	4 500.00	4 500.00
Option 2	1 080.00	27.00	200.00	1 130.00
TOTAL	62 477.00	52 666.35	63 407.50	50 889.50
Note/ Valeur technique	40	44	46	46
Note/Prix	32.58	38.65	32.10	40
Note finale	72.58	82.65	78.10	86.00

La commission propose à l'assemblée de retenir la proposition de l'entreprise SPTP qui comprend : le prix de base à 45 259.50 € et l'option de base à 4 500.00 € soit un total hors taxe de 49 759.50 €.

Le Conseil valide le choix de la commission d'appel d'offres.

Pour rappel: travaux subventionnés à 80%.



INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Décès:

Claude TOUZÉ, 1 Bellevue, est décédé le 6 juin 2021 à l'âge de 85 ans.

Naissances:

- * Julia CAMENEN, née à Saint-Brieuc le 27 avril 2021, fille de Hélène GERARD et Jérémy CAMENEN.
- Mila LE POULIQUEN, née à Plérin le 7 juin 2021, fille de Laura HOUSSIN et Pierre LE POULIQUEN.

Mariages:

- * Vanessa MANIVEL et Gaëtan MEUNIER, 19 le Menu Bois, mariés à Trémeur le 22 mai 2021.
- * Sylvie LEMOINE et Stephan VERGNE, 7 le Vau Rusé, mariés à Trémeur le 19 juin 2021.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- ROUSSEL Sébastien, 3 rue des Fontaines, pour la pose de fenêtres de toit
- # HERBY Cyrille, 3 rue de l'Abbaye, pour la pose d'une clôture et d'un portail
- AUDRAIN Jean-Paul, 2 la Génerais, pour la réhabilitation d'un hangar
- SARL de la Hautière, le Pont la Ville Bouin, pour l'abattage de peupliers

PERMANENCES DES ÉLUS

03 juillet : Fanny EON

10 juillet : Stéphane PERRAULT

28 août : Pierrick NOËL

♣ 4 septembre : Guy CORBEL

11 septembre : Stéphane PERRAULT

* 18 septembre : Fanny EON

25 septembre : Pierrick NOËL

02 octobre : Guy CORBEL

NOUVEAUX HABITANTS

- PAILLARD Fabrice et Maryse au 2 rue des Ecoliers
- * POMART Alain et Marie-José au 14 le Menu-Bois
- **BOUTREUX Joël, PLANCHENAULT Sarah et leurs enfants** au 1 la Fontaine Glé

DISTRIBUS

Ça passe à TREMEUR!

Vous avez sans doute entendu parler de Distribus : le service de transport de Lamballe Terre & mer.

Mais connaissez-vous Distribus Chrono ? Le service de transport qui vous permet de vous déplacer simplement pour 1,50 € ?

Une navette vient vous chercher à votre domicile pour vous déposer aux points d'arrêts disponibles sur votre secteur : Lamballe Gare SNCF ; Jugon-les-Lacs (église) ; Plénée-Jugon (centre) ou Langouhèdre (gare).

Comment ça marche?

- Inscrivez-vous au service soit en appelant nos conseillers au 0 800 18 10 10 soit sur le site distribus.bzh ou l'application mymobi, disponible sur l'Appstore ou sur Google Play Store.
- Réservez votre navette avant 17h la veille de votre trajet, par téléphone, sur le site internet ou sur l'application.
- Le jour de votre déplacement, présentez-vous devant votre domicile 5 minutes avant l'heure indiquée lors de votre réservation ou confirmée par mail la veille. La navette vous emmène à l'arrêt Chrono choisi. Pour le retour, présentez-vous au même arrêt à l'heure choisie. La navette vous raccompagne à votre domicile.

Horaires d'arrivées possibles :

- à Lamballe Gare SNCF: 6h35, 7h20, 8h20 et 10h05
- à Langouhèdre (gare) : 7h20 et 8h20
- à Jugon-les-Lacs (église) : 9h45, 11h40 et 13h45
- à Plénée-Jugon (centre) : 9h45, 11h40 et 13h45

Horaires de départs possibles :

• à Lamballe Gare SNCF : 12h, 17h35, 18h40 et 19h35

• à Langouhèdre (gare) : 17h35 et 18h40

• à Jugon-les-Lacs (église) : 12h20, 14h et 16h

• à Plénée-Jugon (centre) : 12h20, 14h et 16h

Prochaine Ardouzette en octobre 2021 DÉLAI DE REMISE DES ARTICLES

au plus tard le jeudi 15 septembre.

en mairie ou par courriel : accueil.tremeur@gmail.com

Tout article remis après cette date ne pourra pas être publié.

VIE SOCIALE

FLEURISSEMENT

« Le printemps est arrivé joli mois de mai comme un papillon léger il a décoré les fleurs de ravissantes couleurs. »

Comme le dit si bien ce proverbe : Trémeur a pris note !

L'employé communal Christophe aidé de Bruno et quelques bénévoles ont réalisé jardinières et vasques. Ce sont des géraniums, des verveines, ipomées, pétunias, surfinias chorophytum et des bidens. Que de jolis noms!

Pourvu que ces réalisations soient au-delà de nos attentes et fassent en sorte que le bourg soit joli et accueillant.



MISE EN PLACE DU CCAS

Le CCAS pour 2020-2026 est composé de :

Charlène BOUVIER, Francis DAULT (Président), Emmanuel LERICHE, Fanny EON, Chantal CORLOSQUET, Sandra POINCU, Thérèse LEFORESTIER, Carole BASTIEN et Nadine GLOT.

Le CCAS contribue à apporter de l'aide aux personnes en difficulté ou aux personnes âgées. Il assure financièrement et techniquement des actions sociales au bénéfice des habitants de la commune.

Chantal CORLOSQUET est en charge au sein de la commune de l'animation de la commission CCAS.



VIE SOCIALE

Nouvelle Enseigne dans la Zone des Dineux : Côté Clôture

Après le Nord, l'Isère ou encore la Moselle, c'est dans l'Ouest, et dans la Zone d'Activité Les Dineux de TRÉMEUR que l'enseigne CÔTÉ CLÔTURE a décidé de s'installer durablement.

A l'heure où vous lisez ces quelques lignes, il est possible de se rendre dans cette toute nouvelle boutique entièrement dédiée à l'aménagement extérieur pour y découvrir de vastes gammes de



produits : grillages souples et rigides, portails et portillons, gabions, solutions d'occultation, etc. Il y a là de quoi occuper l'espace de plus de 2 000 m² entièrement dédié à la clôture et ce qui gravite autour.

Sur place, vous ferez aussi la connaissance de toute une équipe d'experts de la clôture prêts à échanger, vous conseiller et vous aider à faire les meilleurs choix dans vos projets d'aménagement de vos jardins.

Au fil des années, CÔTÉ CLÔTURE est devenue une véritable référence sur le marché, offrant une large gamme de solutions pour clôturer, sécuriser et aménager ses extérieurs.

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h30 à 12h00 (de mars à octobre). Également disponible en ligne sur <u>www.cote-cloture.fr</u>

DAOUDOUR - PUBLICATION DU « BÉRUCHET »

Lancée le 23 janvier dernier, et rassemblant déjà plus de 60 membres, l'association Daoudour, Mémoire et Patrimoine du Pays de Broons, vient de publier le tout premier numéro de sa revue « Le Béruchet ».

Au sommaire de cette revue de 32 pages documentées et largement illustrées, les articles abordent le patrimoine, la petite et grande histoire locale, des portraits, de la généalogie, des anecdotes, des jeux. Vous retrouverez des articles concernant chacune des communes de Broons, Eréac, Lanrelas, Mégrit, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémeur et Yvignac.

A noter notamment un article concernant Gustave LEMOINE, as de l'aviation dans les années 30, Trémeurois oublié!

<u>Pratique</u>: les exemplaires du « Béruchet » sont en vente dans chacune des 9 communes, au prix unitaire de 5 €. Point de vente à Trémeur : TREM'NEIZH CAFE

Contact: daoudour.broons@hotmail.com



Gustave Lemoine devant son Potez 506 (MC25786)

VIE SOCIALE

PROJET CHEMIN DE RANDONNÉE

Depuis quelques mois, nous travaillons à la réalisation d'un chemin de randonnée sur les communes de Trédias et Trémeur.

Dans le cadre du schéma de randonnée pédestre initié par Lamballe Terre et Mer en 2019, un chemin de 15 Km doit être tracé sur et par les 2 communes.

Ce dernier permettra aux habitants de Trémeur et à l'ensemble des marcheurs de découvrir la faune, la flore et le patrimoine environnant. Il pourra aussi offrir un cadre agréable aux plus sportifs.

Pour que ce projet aboutisse, plusieurs étapes sont nécessaires : l'élaboration d'un tracé respectant les 15Km demandés, des points de contacts entre les 2 communes et un équilibre des distances. Le tracé emprunte parfois des terrains privés ; nous sollicitons donc une autorisation de passage aux différents propriétaires. Le conseil municipal de Trémeur remercie les propriétaires ayant répondu favorablement à notre sollicitation, nous permettant ainsi d'avancer.

Lorsque nous aurons pu prendre contact avec les derniers propriétaires, nous pourrons passer à l'étape d'expertise, sur la sécurité, par la Fédération de randonnée via son antenne des Côtes d'Armor. Enfin,

ce tracé devra faire l'objet d'une inscription au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) et se verra attribuer une « rando fiche » qui reprendra l'itinéraire et les points d'intérêts principaux. 29 « rando fiches » figureront dans le topo guide communautaire. Certaines existent déjà et sont disponibles dans les offices du tourisme ; la nôtre viendra compléter cette série, probablement début 2022.

L'intérêt d'officialiser ce parcours permettra à ceux qui ne le connaisse pas de le découvrir et engagera les services communaux et Lamballe Terre et Mer a l'entretenir.

En attendant l'aboutissement positif de ce projet, nous vous souhaitons un bel été sur les chemins de Trémeur.

La même procédure sera engagée pour les chemins communaux n'étant pas d'intérêt communautaire ; repérage, signature des conventions, entretien et balisage.

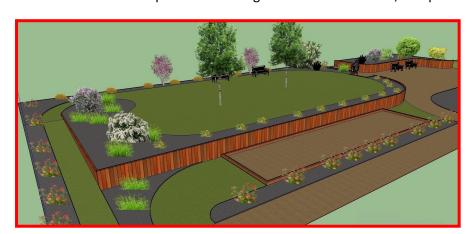
L'ensemble des chemins sera ensuite diffusé sur les différents supports de communication. Des flyers seront créés et une carte sera installée dans le centre bourg.

AIRE DE JEUX - LOTISSEMENT PUITS GAULOIS

L'idée principale est de garder un espace intergénérationnel : espaces détente/pique-nique, espace pétanque/palet et aire de jeu pour enfant.

Le dénivelé important du terrain a permis d'apporter des variations sur l'espace avec des retenues de terre en traverses paysagères qui structurent les différentes zones.

La zone constituée de pommiers en alignement est conservée, elle permet une libre cueillette pour les habitants.



L'aire de jeux se trouve au centre du parc à l'intersection de plusieurs voies d'accès. La zone de repos avec table et bancs en hauteur permet une vue dégagée, notamment sur le clocher de l'église. On accède à cette zone pour un escalier ou un cheminement en pente douce. En contrebas, l'espace pétanque se situe le long du chemin d'accès. L'ensemble se veut convivial et reposant.

L'aire de jeux devrait être terminée pour fin 2021

TRAVAUX

COMMERCE - MULTISERVICES

Les experts missionnés par les assurances ont jugé que la structure du bâtiment historique a été fragilisée par l'incendie et les eaux d'extinction, et qu'elle ne peut pas être conservée. Aussi, la démolition du bâtiment a été préconisée. Celle-ci sera précédée d'une opération de désamiantage, afin de trier l'ensemble des matériaux pollués par les fibres d'amiante provenant de l'incendie de la toiture du garage. L'ensemble de ces travaux aura lieu en septembre-octobre 2021. Ils seront encadrés par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), qui accompagne la commune sur le projet, financièrement et techniquement.



L'ensemble des études techniques, plans, appels d'offres, devis d'entreprises, est à reprendre, dans l'optique de bâtir un nouveau projet, non contraint par un bâtiment existant.

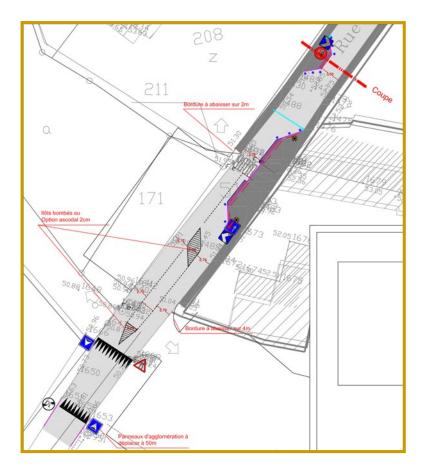
RUE DES ECOLIERS

Comme annoncé précédemment, des aménagements de sécurité vont être aménagés au droit de l'école. Les objectifs sont de diminuer la vitesse des véhicules dans les 2 sens de circulation, et de sécuriser les circulations piétonnes des enfants et des autres usagers.

Pour cela, le projet prévoit :

- 1 plateau ralentisseur à l'entrée d'agglomération
- 1 voie de « tourne-à-gauche » pour le stockage des véhicules avant accès au parking de l'école
- # 1 double écluse avec sens prioritaire
- La réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs depuis le plateau ralentisseur jusqu'au carrefour du monument aux morts

Ces travaux seront réalisés en juillet, dès la fin de la période scolaire, afin d'éviter de perturber les déposes et reprises des élèves par les parents.



TRAVAUX

ECOLE MUNICIPALE

Chaufferie

Parmi les nombreux sujets liés à l'école (chaufferie, réaménagement du bâtiment central, rampes d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite dans les classes, construction d'une 4^{ème} classe), la priorité a été donnée au remplacement de la chaudière.

En effet, cette chaudière qui fonctionne au fuel est arrivée en fin de vie, et il a fallu un travail dévoué et minutieux de la part de Claude Boisbouvier pour la maintenir en état de marche jusqu'à la fin de l'année scolaire, ou tout au moins jusqu'à l'arrivée du printemps!



Les élus, en concertation avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), ont décidé d'installer une chaudière à granulés bois. Cette dernière devrait permettre de diviser par 2 le coût en énergie et par 20 les émissions de gaz à effet de serre.

Pour des raisons d'accessibilité et de facilités d'approvisionnement et d'entretien, il a été décidé de ne pas positionner la nouvelle chaudière dans le vide sanitaire sous l'école, comme l'ancienne chaudière, mais de l'implanter dans un nouveau local à l'arrière de l'école, en lieu et place du local existant. Ce dernier, n'ayant pas les dimensions requises pour accueillir la nouvelle chaudière, sera démoli.

Travaux bâtiment central

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment central de l'école ont pour objectif de :

- renforcer l'isolation des locaux (murs, plafond, plancher, menuiseries), en parallèle du remplacement de la chaudière
- libérer les espaces pour disposer d'une grande salle d'activités (ludothèque arts visuels, ...)
- disposer de sanitaires supplémentaires et d'espaces de rangement pour les fournitures scolaires



Au vu des disponibilités des entreprises et des maîtres d'œuvre, seuls les travaux les plus « lourds » pourront être conduits cet été, pendant les vacances scolaires : ouvertures ou élargissement de portes dans les maçonneries, dépose d'un escalier.

Les autres travaux seront conduits lors des prochaines vacances scolaires.



19h: Première partie Yvon BROGGINI (Guitare voix chanson française) / Accordéon diatonique

21h: Kannibal Swing Quartet

(Jazz manouche swing)

VENDREDI 09 JUILLET 2021 A PARTIR DE 19H CENTRE BOURG DE TRÉMEUR

DEUX FOOD TRUCK SERONT PRÉSENTS : "Spécialité Hongroise" et "Une frite une fois"

ENTRÉE GRATUITE

Masque: respect du protocole en vigueur

été 2021

LES BALLADES ESTIVALES Juillet - Août

CONCERTS ET SPECTACLE

ERÉAC 3 Juillet 2021



Fanfare del Sol 20h musiques des pays du Soleil

TRÉMEUR 9 Juillet 2021



Tryskall 11h Spectacle aérien autour de la naissance

ROUILLAC 10 Juillet

et 21 août 2021



Clepsydre

20h30 Musique celtique inspirée par les mélodies du monde.

Manivel Swing

20h30 Chansons à l'orque de

SÉVIGNAC 14 Août 2021



French Song Del Mundo

21h30 Duo musique du monde

Tel's Du

20h Musique bretonne à danser avec section de cuivres





19h Musiques italiennes et de l'est (acoustique)



Steel Waters

21h Concert reprises rock

Pour plus d'informations, appeler les mairies concernées.















